



SAISON
2023-2024



Afin d'organiser les inscriptions, merci de remplir le bulletin en ligne disponible sur le site de la 4CPS. Un rendez-vous, vous sera attribué pour finaliser l'inscription administrative sur les créneaux ci-dessous :

- | | | | |
|------------------------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------------------------|
| > Lundi 28 août | 15h - 19h à Sillé ⁽¹⁾ | > Lundi 4 sept. | 16h - 20h à Sillé ⁽¹⁾ |
| > Mardi 29 août | 15h - 19h à Conlie ⁽²⁾ | > Mardi 5 sept. | 18h - 20h à Conlie ⁽²⁾ |
| > Merc. 30 août | 15h - 19h à Sillé ⁽¹⁾ | > Merc. 6 sept. | 15h - 19h à Sillé ⁽¹⁾ |
| > Jeudi 31 août | 15h - 19h à Conlie ⁽²⁾ | > Jeudi 7 sept. | 18h - 20h à Conlie ⁽²⁾ |
| > Ven. 1 ^{er} sept. | 15h - 19h à Sillé ⁽¹⁾ | | |

⁽¹⁾ : Maison de la Musique, Sillé-le-Guillaume - ⁽²⁾ : Pôle intercommunal, Conlie

Le mot du **VICE-PRÉSIDENT**



Hugues BOMBLED,
*Vice-Président en charge en charge
des équipements Culturels et Sportifs*

La Maison de la Musique, après un passage difficile dû à la crise COVID, a repris cette année une activité plus dense avec, en particulier, quelques belles manifestations qui ont permis d'animer notre territoire.

La saison prochaine doit permettre la poursuite de cette belle dynamique et l'élaboration du futur projet d'établissement.

Nous avons toujours à cœur de favoriser l'éducation musicale des plus jeunes et de permettre aux élèves de se retrouver à l'occasion pour nous montrer leurs progrès et jouer ensemble face au public.

Les membres du Conseil communautaire de la 4CPS se joignent à moi pour vous souhaiter à tous et toutes une très belle saison musicale 2023-2024.



Quel avenir imaginer pour notre établissement ?

Entamées en 2023, les concertations visant à rénover notre « Projet d'Établissement » vont se poursuivre. Ce sera l'occasion pour tous les acteurs concernés de s'exprimer sur leur vision et leurs désirs concernant le fonctionnement de notre école de musique : élus, administratifs, enseignants, partenaires et, bien sûr et avant tout, usagers !

Quels objectifs pour l'école de musique ? Comment améliorer son fonctionnement ?



Plusieurs outils seront à votre disposition pour vous exprimer (*réunions, questionnaire, ...*) et nous permettre d'améliorer le service rendu. En particulier, nous allons réactiver à la rentrée 2023 le CONSEIL D'ETABLISSEMENT, instance de concertation et de pilotage réunissant des représentants des différents acteurs : élus, usagers, enseignants, partenaires. Pour ce faire, des élections seront organisées afin de choisir les 3 représentants des élèves et parents d'élèves qui siégeront au Conseil : avis aux candidatures !

Pour toutes infos : contacter la Direction

Bruno MICHEL :

direction, guitare électrique, musiques actuelles

Osmany DAISSON

NORDET :

guitare classique, basse,

Nathalie TROTTIN :

flûte, éveil musical,

Laïa LOPEZ :

Initiation, éveil musical, FM, interventions scolaires

Frédéric GUILBERT :

piano, trombone, tuba

Piéric LE TEISSIER :

batterie, percussions

Mathieu DESTHOMAS :

trompette

Anne MUT :

violon, piano

Pascal MAFFEI :

saxophone, direction orchestre

Fabien BOURRAT :

clarinette

Jean François LE COZ :

accordéon diatonique, musiques celtiques

Frédérique POSLANIEC :

chant

Patrice TONNELIER :

guitare électrique, musiques actuelles"

Pour les
ENFANTS



Éveil musical (4 / 6 ans) :

*Atelier collectif de 45 mns
hebdomadaire.*

Écouter, chanter, danser,
jouer, frapper, souffler,
etc. dans une approche
ludique de **découverte
du monde sonore.**

Initiation (débutants de 7 à 10 ans) : *Atelier
collectif d'1 heure hebdomadaire*

**Accueille les débutants pour leur
permettre de s'initier aux pratiques
de base et d'opérer un choix
d'instrument** en vue de leur insertion
dans le cursus classique ou musiques
actuelles.

Cycle découverte (optionnel) :

**Initiation + découverte
instrumentale**

Pour faciliter le **choix d'instrument**,
l'Initiation peut être couplée avec un
"Cycle Découverte" qui permet à
l'élève d'essayer 4 instruments dans
l'année.

Pour les
JEUNES & ADU

CURSUS =

Formation Musicale
(1h à 1h30 en collectif)

+

Apprentissage Instrumental
(30 à 45 mn en individuel)

+

Orchestre
(1h à 1h30 en collectif)

**Formation Musicale
"classique" (FM) :**

À partir de 8 ans,

*Cours collectif d' 1
heure hebdomadaire
(1h30 en cycle 2),*

Le cours se déroule en partie
avec les instruments et
en partie sur des **pratiques
vocales et corporelles** qui
permettent d'acquérir les
compétences **mélodiques
et rythmiques**, les éléments
de **langage et de culture
musicale** et de fixer les
modes de symbolisation
sur partitions (**solfège**).

*4 niveaux (dont 1 "adulte") sont
proposés en fonction de l'âge et
du niveau de l'élève.*

Pour les élèves mineurs, l'inscription en " Formation Musicale " (FM, FMA ou FMT) est obligatoire pour accéder à l'apprentissage instrumental.

Le cursus d'apprentissage se déploie sur 2 "cycles" de 3 à 5 ans chacun, aboutissant à des évaluations organisées autour des projets artistiques annuels et d'un Conseil des professeurs.



Formation "Musiques Actuelles" (FMA) :

À partir de 11 ans,

Cours collectif d'1 h à 1 h 30 hebdomadaire,

Pour batterie, basse, guitare électrique, claviers, chant.

Le cours se déroule sous forme de répétition instrumentale du groupe dans l'objectif de **la scène, la création, la maîtrise des différents matériels, l'émergence d'un projet collectif autonome**. Les partitions, tablatures et grilles peuvent être utilisées dans la mesure où un temps d'**apprentissage de la codification** est mis à profit au cours de la séance. On y étudie aussi les éléments de langage et de culture musicale partie prenant dans les musiques actuelles.

4 niveaux (dont 1 "adulte") sont proposés en fonction de l'âge et du niveau de l'élève

Formation "Musiques Traditionnelles " (FMT) :

À partir de 11 ans, tous instruments,

Cours collectif de 2 h tous les 15 jours,

Découverte et mise en place d'un répertoire de **musiques celtiques " à danser"**.

Apprentissage instrumental

âge pour débiter variable en fonction de l'instrument,

*Cours individuel d'1/2 heure hebdomadaire (45 mn en cycle 2)
ou semi collectif (2 à 3 élèves) d'1 heure hebdomadaire*

Instruments proposés :

Guitare, piano, violon, flûte, clarinette, saxo, trompette, trombone, tuba, contrebasse. batterie, guitares électrique ou acoustique, basse électrique, chant, accordéon diatonique.



Les ateliers de **PRATIQUES COLLECTIVES**

Chorale enfants / ados

Laïa Lopez

Ensemble de percussions

Piéric Le Teissier

Cours collectifs 1h hebdo pouvant s'ajouter au CURSUS ou remplacer la FM (pendant 2 ans max)

Expression vocale adulte :

Frédérique Poslaniec

Cours collectif, un mercredi par mois de 19h30 à 21h30.

Ensemble de flûtes :

Nathalie Trottin

Ensemble de guitares :

Osmany Daïsson Nordet

Ensemble de cuivres :

Mathieu Desthomas & Frédéric Guilbert

Ouvert aux élèves des classes instrumentales, 1 heure hebdomadaire

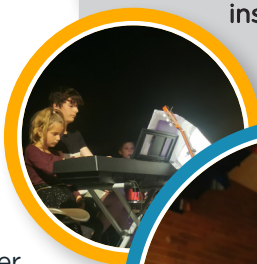
La pratique musicale en orchestre ou en groupe est un des aspects principaux de l'apprentissage... et l'objectif premier du musicien ! Au-delà des cours de FM et FMA qui permettent aux élèves de s'initier et se perfectionner au jeu collectif, nous proposons plusieurs ateliers pour compléter notre offre, en particulier en direction des jeunes confirmés et des adultes. Ces ateliers sont accessibles gratuitement aux élèves inscrits en "cursus" :

Des manifestations **CULTURELLES**

En étroite collaboration avec les acteurs locaux, la Maison de la Musique propose tout au long de l'année une série de **rendez-vous musicaux**, permettant aux élèves et aux habitants de montrer leurs réalisations, de rencontrer des artistes de qualité, de s'enrichir culturellement :

Concerts, auditions trimestrielles, stages et master-class.

La participation à ces manifestations constitue un élément incontournable de l'apprentissage musical.



Conformément aux missions d'un établissement d'enseignement artistique, la Maison de la Musique est partie prenante dans des dispositifs de sensibilisation et de pratique musicale en milieu scolaire :



Interventions en Milieu Scolaire

Un programme d'IMS sera mis en œuvre cette année dans les écoles primaires ou maternelles du territoire qui le désirent, afin de développer des projets musicaux avec les enfants et les enseignants



L'Orchestre au Collège Paul Scarron :

Une cinquantaine de collégiens, encadrés par 6 enseignants, apprennent à jouer tous les mercredi matin en grands orchestres ou en petits groupes : flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas et percussions sont mis à disposition des élèves pour constituer 3 orchestres qui se produisent à plusieurs reprises sur le territoire.

L'orchestre au Collège André Pioger :

Destiné à accompagner la chorale du collège dans ses projets de spectacles, cet orchestre d'une dizaine de jeunes, plutôt d'inspiration « musiques actuelles » est encadré par 3 enseignants (batterie / percussions, basse / guitare, piano / claviers).



Les Ateliers Découverte au Collège St Cœur de Marie :

Depuis plusieurs années, des enseignants sont mis à disposition pour initier les jeunes à la guitare, aux percussions ainsi qu'à la pratique des musiques actuelles.



Les

TARIFS 2023-2024



1 pers



2 pers



3 pers



4 pers

CURSUS ① ^(*) : Instrument + Formation Musicale + Pratique Collective

 Enfants et étudiants ^(**)	378 € 	342 € 	321 € 	303 € 
 Adultes	444 € 	402 € 	378 € 	354 € 

CURSUS ② ^(*) : 2 Instruments + Formation Musicale + Pratique Collective

 Enfants et étudiants ^(**)	663 € 	597 € 	564 € 	531 € 
 Adultes	888 € 	804 € 	756 € 	708 € 

INSTRUMENT SEUL

 Enfants et étudiants ^(**)	324 € 	291 € 	276 € 	258 € 
 Adultes	366 € 	330 € 	312 € 	291 € 

CYCLE DÉCOUVERTE *(initiation + 4 instruments par an)*

300 € 	270 € 	255 € 	240 € 
---	---	---	---

COURS COLLECTIF SEUL *(dont Eveil musical, Initiation, FM)*

 Enfants et étudiants ^(**)	102 € 	93 € 	87 € 	81 € 
 Adultes	129 € 	117 € 	111 € 	102 € 

EXPRESSION VOCALE ADULTE *(2h en collectif tous les 15 jours)*

120 €

LOCATION d'un INSTRUMENT

Pour la pratique au sein de l'école ... 96 €

Pour la classe orchestre ... 40 €/an

Les tarifs s'appliquent pour l'année scolaire entière, toute inscription vaut engagement pour toute cette période. Le rythme annuel ou trimestriel de facturation est défini au moment de l'inscription.

^(*) Réduction de 10% pour les élèves des collèges Paul Scarron et Saint Cœur de Marie de Sillé-le-Guillaume ainsi que pour les élèves du collège André Pioger à Conlie participant à "l'orchestre au collège" sur le cursus la 1^{ère} année d'inscription à la maison de la musique.

^(**) Les étudiants bénéficieront des tarifs « enfants », sur présentation d'un justificatif scolaire.

